

## Charte d'investisseur responsable de Crédit Mutuel Capital Privé et déclinaison au niveau de l'activité de capital-investissement

### Note introductive

Crédit Mutuel Capital Privé, société de gestion d'actifs pour compte de tiers, intervient sur deux lignes principales d'activité autour du capital investissement et des infrastructures.

Elle a décidé de formaliser une Charte d'Investisseur responsable au niveau de la société de gestion, qui énonce les grandes lignes de sa politique ESG, climat et impact. Cette Charte comporte également une déclinaison sur les activités de gestion de fonds de capital investissement.

Depuis plus de 20 ans, Crédit Mutuel Capital Privé contribue à orienter les capitaux gérés vers l'économie réelle : le développement des PME dans les territoires et l'accompagnement des projets innovants.

### Philosophie générale relative à Crédit Mutuel Capital Privé

#### *La démarche ESG, cœur du développement de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale*

Crédit Mutuel Capital Privé est une entité du pôle « investissement en capital » de Crédit Mutuel Alliance Fédérale dont la structure de tête est Crédit Mutuel Equity. À ce titre, Crédit Mutuel Capital Privé s'inscrit pleinement dans les démarches d'investisseur responsable et de responsabilité sociale de sa maison-mère Crédit Mutuel Equity d'une part, et plus globalement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, et les revendique, dans la continuité de ses propres engagements.

- **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** est un acteur majeur du développement des territoires dont l'ambition est « *d'accompagner les sociétaires et les clients, tout au long de leur vie, au mieux de leurs intérêts [...] et de contribuer, au plus près des territoires, au bien commun d'une société responsable, solidaire et soucieuse de la transition écologique* ». Crédit Mutuel Alliance Fédérale a adopté un plan stratégique 2019-2023 « *ensemble#nouveau monde* » qui intègre comme leviers de développement les critères sociaux, environnementaux et de gouvernance de la stratégie de Responsabilité Sociale et Mutualiste (RSM).
- Vecteur de l'investissement en capital auprès des acteurs de l'économie réelle, **Crédit Mutuel Equity** défend une vision responsable, durable et humaine de son métier d'investisseur à travers une relation de proximité géographique et garante des intérêts de l'ensemble des parties prenantes. Crédit Mutuel Equity est signataire de la charte ESG de France Invest depuis 2015.

#### *Une démarche de conviction fondée sur six valeurs*

Crédit Mutuel Capital Privé s'inscrit dans la lignée des valeurs mutualistes et décline les objectifs de responsabilité sociale et mutualiste à ses activités. Elle souscrit par ailleurs à la Charte des valeurs de sa maison-mère Crédit Mutuel Equity (cf. document en annexe) et a décidé de mettre particulièrement en avant les valeurs de **pérennité, responsabilité, proximité et esprit d'équipe**.

La démarche de Crédit Mutuel Capital Privé est intrinsèquement orientée vers l'intérêt des souscripteurs des fonds dont elle assure la gestion au regard des stratégies d'investissement qui leur ont été présentées. Cette démarche nécessite une **indépendance** de gestion et de décision.

Enfin, à travers ses investissements, Crédit Mutuel Capital Privé a la volonté d'apporter une contribution positive aux territoires, et cherche à maximiser leur **résilience** et leur impact.



***Mise en œuvre de ces principes au sein de la société de gestion Crédit Mutuel Capital Privé***

La mise en place d'une Charte d'investissement responsable a d'autant plus de valeur que l'organisation qui la porte met en œuvre ces mêmes principes en interne.

Crédit Mutuel Capital Privé place le développement individuel et collectif au cœur de sa responsabilité d'employeur, en développant les formations et en promouvant la diversité au sein de son équipe. A ce titre, l'ensemble de l'équipe a collectivement la charge de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Charte.

Outre le règlement intérieur de Crédit Mutuel Alliance Fédéral qui s'applique à Crédit Mutuel Capital Privé, la société a mis en place un groupe de travail chargé de rédiger et de suivre un Code Ethique. Ce Code, qui sera disponible sur le site internet, vise à (i) formaliser les engagements de la société de gestion sur les sujets sociaux et à promouvoir les bonnes pratiques internes progressivement mises en place mais également à (ii) favoriser la réduction de l'impact environnemental de la société de gestion : calcul de l'empreinte carbone, audit énergétique, politique zéro déchets, mobilité douce, consommation responsable, etc.

***Initiatives publiques soutenues***

Conscient que le partage des engagements est un garant essentiel de leur effectivité, Crédit Mutuel Capital Privé a choisi de signer la Charte ESG de France Invest.

**Engagements de Crédit Mutuel Capital Privé pour ses activités de gestion de fonds de capital investissement**

***L'investissement en capital, levier de croissance et d'innovation au niveau des entreprises et des territoires***

Le développement de fonds de capital investissement vise à financer les acteurs de l'économie réelle. Ils représentent à ce titre un maillon essentiel de la croissance économique et du développement des territoires tout en présentant des avantages significatifs pour les souscripteurs épargnants :

- **Soutien à la croissance des PME françaises** : en investissant dans les PME françaises, les fonds de capital investissement visent à redonner du sens à l'épargne des souscripteurs en leur permettant d'avoir un impact local.
- **Financement de l'innovation** : les fonds visent notamment à soutenir les entreprises, *start-ups* et PME, engagées dans une démarche d'innovation. Cette démarche permet aux investisseurs de devenir acteur du changement en favorisant le développement plus global de solutions aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux.
- **Amélioration de la compétitivité des territoires** : les entreprises financées participent au renforcement de l'attrait des territoires en matière d'investissements, d'innovation et d'emplois.

A travers ses véhicules historiques dédiés au capital développement via des FIP, FCPI et FPCI, Crédit Mutuel Capital Privé vise ainsi à contribuer au bien-être et à l'attractivité des territoires dans lesquels elle agit.

## Méthodologie et mise en œuvre dans le cycle d'investissement

### *Exclusions sectorielles*

Crédit Mutuel Capital Privé s'engage à respecter les politiques sectorielles du Crédit Mutuel Alliance Fédérale et par conséquent à exclure de l'univers d'investissement les projets et porteurs de projets opérant dans les secteurs liés à l'exploration, la production, les infrastructures de transport ou la transformation du charbon et des hydrocarbures issus des sables bitumineux, du schiste, du pétrole lourd et extra-lourd, ainsi que tout projet pétrolier ou gazier situé en Arctique.

### *Thématiques d'investissement*

Pour ses activités de capital investissement, Crédit Mutuel Capital Privé souhaite favoriser l'émergence d'acteurs locaux, quels que soit le secteur dans lequel ils opèrent. Aucune thématique d'investissement n'est donc privilégiée, au-delà des dispositions réglementaires prévues pour les fonds concernés.

### *Processus et outils d'investissement*

La totalité des investissements effectués par les fonds de capital-investissement seront couverts dans la démarche d'investissement responsable détaillée ici.

Crédit Mutuel Capital Privé intègre les enjeux extra-financiers tout au long du cycle d'investissement de ses fonds d'investissement en capital.

Les équipes s'engagent dans ce cadre à mener toutes les analyses qui leur sembleraient nécessaires pour s'assurer que les projets d'investissement qu'ils étudient s'inscrivent dans le cadre des règles Environnementales, Sociales/Sociétales et de Gouvernance (ESG) édictées ci-avant. Cette analyse fera l'objet d'une synthèse extra-financière dans le dossier d'investissement dans lequel seront également précisés les principaux critères d'amélioration identifiés ainsi que les données qui devront être collectées annuellement pour apprécier ces améliorations.

Le suivi de ces critères fera l'objet d'un examen annuel avec le management du projet pour chaque investissement réalisé. Une synthèse des analyses des projets sera produite pour chaque fonds et portée à la connaissance des investisseurs dudit fonds.

Pour les fonds existants, Crédit Mutuel Capital Privé engage un dialogue sur les enjeux extra-financiers auprès des participations intéressées au sujet. Ce dialogue aura pour objectif de dresser un état des lieux de la performance extra-financière de la participation afin d'identifier d'éventuels axes d'amélioration qui seront discutés annuellement.

## Gouvernance des fonds de capital-investissement et dialogue

Pour ses activités de capital-investissement, et de co-investissement avec sa maison-mère Crédit Mutuel Equity, Crédit Mutuel Capital Privé a également défini des procédures internes et un système de gouvernance fondés sur deux piliers :

- Un **Comité d'Investissement**, constitué du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint. Il a pour vocation de prendre des décisions concernant (i) les investissements retenus, (ii) la bonne gestion de ces investissements et (iii) les conditions de sortie adéquates. Il peut, à certaines étapes spécifiques de l'investissement, être complété par le directeur du fonds concerné.
- Des **Comités Consultatifs propres** pour les FIP et FCPI d'une part, et pour les fonds de co-investissement d'autre part. Les Comités Consultatifs sont constitués d'au moins trois membres. Ils visent à fournir au Comité d'Investissement des recommandations et des avis concernant les investissements potentiels des fonds.

Les deux Comités sont soutenus à toutes les étapes de l'investissement dans leurs démarches par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Crédit Mutuel Capital Privé. Le RCCI valide notamment, en dernière instance avant le closing, la conformité générale du dossier.

Enfin, en tant qu'actionnaire, les fonds de capital-investissement gérés par Crédit Mutuel Capital Privé s'engagent auprès de leurs participations au travers de leurs droits de vote lors des Assemblées Générales et intègre fréquemment le comité stratégique qui est amené à se prononcer sur les étapes clés de l'entreprise. Au-delà de cette participation active en tant qu'actionnaire, les fonds de capital-investissement de Crédit Mutuel Capital Privé entretiennent une relation régulière avec les dirigeants des participations suivies.

**Annexe : Charte des Valeurs du pôle « Investissement en capital » de Crédit Mutuel Alliance Fédérale**

Charte des valeurs	Principes Fondamentaux	Principes Managériaux
Responsabilité	Nous investissons directement ou indirectement sur fonds propres auprès de nos clients et les conseillons, toujours dans le respect des règles éthiques, métiers et de leurs contributions financières, économiques, sociales et environnementales.	Nous sommes individuellement et collectivement porteurs des engagements de CM-CIC Investissement, responsables de nos actes et de leurs conséquences. Nous observons strictement des comportements éthiques dans les affaires.
Confiance	Au-delà de nos engagements juridiques, nous voulons créer avec nos clients et partenaires une relation mutuelle professionnelle et solidaire, qui respecte les exigences de transparence, fidélité et confidentialité.	Nous mettons tout en œuvre au nom de CM-CIC Investissement et à titre individuel pour assurer aux entreprises et à leurs dirigeants un climat de compréhension et un soutien bénéfique pour eux et leurs projets. Nous savons créer avec eux une relation personnalisée, de simplicité et « sur mesure ».
Loyauté	Nous sommes les associés de nos clients. Notre engagement à leurs côtés est solide et au service de nos intérêts communs. En toute situation, nous respectons – sans les trahir – la parole donnée et les engagements pris.	Nous partageons la volonté de contribuer positivement à la bonne marche de CM-CIC Investissement, avec les droits et devoirs que cela implique pour chacun d'entre nous. Notre comportement vis à vis du management et de nos pairs est franc, honnête et ouvert.
Esprit d'équipe	Nous partageons l'esprit entrepreneurial des dirigeants de nos participations et intégrons leurs préoccupations et leurs succès. Nous ne sommes pas des investisseurs indépendants. Nous agissons au sein du groupe Crédit Mutuel CM11 et restons en permanence conscients de ses intérêts et ceux de nos clients.	Nous partageons le sentiment et la volonté d'être associés dans un projet commun. Nous mettons en commun nos talents individuels et notre sens du collectif dans la conduite des opérations. Nous échangeons nos informations, dans un esprit de transparence pour une plus grande efficacité et dans une bonne entente au quotidien.
Pérennité	Notre engagement est durable. Nous nous comportons en investisseur patient si nécessaire. Nous ne recherchons pas le résultat à court terme au détriment des intérêts de l'entreprise.	Nous démontrons un vrai sens du long terme avant, pendant et après les opérations que nous réalisons pour nos clients. Nous capitalisons sur les expériences passées et les partageons pour rendre un meilleur service à nos clients et gagner en compétence.
Proximité	Nous sommes présents dans les territoires et connaissons les enjeux régionaux et locaux des entreprises, leur environnement et les préoccupations quotidiennes des dirigeants. Nous accompagnons leur développement national et international en synergie le cas échéant avec le groupe Crédit Mutuel CM11.	Nous cherchons toujours à comprendre les points de vue et enjeux des entreprises et de leurs dirigeants pour être réactifs et efficaces dans les échanges, en nous adaptant aux contextes locaux et sectoriels. Nous allons à l'essentiel sans jargon ni technicité superflus et sans arrogance.
Innovation	Au-delà de l'innovation financière, à perfectionner sans cesse, nous sommes en veille permanente sur notre environnement et en recherche d'idées, de technologies ou d'initiatives nouvelles chez ou pour nos clients.	Nous encourageons la mise en pratique d'idées nouvelles et les suggestions des collaborateurs pour détecter, proposer et éventuellement construire des projets, produits, services ou montages innovants, sans complexité inutile.
Performance	En France comme à l'international, nous avons vocation à optimiser la rentabilité des capitaux qui nous sont confiés, pour l'ensemble des parties prenantes. Nous mettons tout en œuvre pour y parvenir dans le partage des risques et des profits, sans nous détourner de nos règles éthiques et professionnelles.	La performance collective est toujours supérieure à la somme des performances individuelles. Nous nous fixons des objectifs de performance individuelle et collective au sein des équipes, en veillant à maximiser la valeur ajoutée apportée au client, dans le respect des contrats.
Excellence	Nous voulons être les associés de référence à côté des dirigeants et actionnaires des entreprises performantes en leur apportant une expertise et un niveau de contribution élevés.	Nous recherchons le plus haut niveau individuel et collectif d'aptitude et d'exigence par l'amélioration continue de la rigueur de jugement et d'analyse, l'expertise des marchés et le partage des meilleures pratiques et savoir-faire accumulés.
Enthousiasme	Nous mobilisons notre ambition collective et notre énergie pour faire réussir les projets de nos clients. Nous ne souhaitons pas rester des investisseurs ou des conseils « passifs » et sommes prêts à jouer un rôle moteur dans l'action et la performance.	Nous sommes animés par une vitalité et une dynamique communes où se côtoient intégrité, goût pour l'effort, combativité et bonheur de travailler ensemble. Nous savons nous remettre positivement en cause pour, sans cesse, accroître la performance collective.